

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr. En un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Poste : 35 fr. En un an... 18 fr. Six mois... 10 fr.

On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

20 Juillet 1882.

LE DESSOUS DES CARTES.

Nous lisons dans le Soleil :

M. de Freycinet a fait des déclarations graves. Il a laissé pressentir, sans le dire nettement, que la France était disposée maintenant à intervenir en Egypte, comme comparse de l'Angleterre et comme partenaire de l'Europe.

Cette attitude nouvelle du cabinet français était connue depuis quelques jours dans les chancelleries européennes, et elle y a donné lieu à des commentaires de diverse nature, dont nos correspondants diplomatiques nous entretiennent.

On croit savoir que, pour décider le gouvernement français à le suivre en Egypte et à lui prêter le concours non-seulement de nos cuirassés, mais de nos soldats, le cabinet de Londres aurait menacé de divulguer la politique indéfinie et ambiguë de M. de Freycinet, et notamment les pourparlers qu'il aurait essayé d'entamer, il y a peu de jours encore, avec Arabi-Pacha, sous prétexte que ce dernier représentait, en somme, des aspirations nationales dont il fallait tenir compte.

Instruit de ces pourparlers, renseigné sur les intermédiaires qui auraient été chargés de les entamer et de les conduire à bonne fin, le cabinet anglais s'en serait servi pour peser sur les résolutions de notre gouvernement et aurait obtenu de lui la promesse de l'envoi de douze mille hommes pour commencer, et de vingt-cinq mille si les circonstances exigeaient cette augmentation de notre contingent militaire. Les régiments seraient déjà désignés et le général appelé à commander le corps expéditionnaire serait dès à présent choisi.

Nos correspondants, qui sont en mesure d'être bien renseignés, croient savoir, en outre, que la Prusse, qui était si oppo-

sée, il y a peu de temps, à l'intervention anglo-française, serait devenue tout à coup favorable à cette combinaison. Ils expliquent ce revirement inattendu par un bruit fort répandu dans les chancelleries. Il se dit beaucoup, dans les milieux dont il s'agit, que, avant de tirer son premier coup de canon contre les forts d'Alexandrie, l'Angleterre aurait engagé avec le cabinet de Berlin une négociation de laquelle il résulterait que, la question égyptienne une fois réglée, le cabinet de Londres n'opposerait plus son veto à la main-mise de l'Allemagne sur le grand-duché de Luxembourg.

D'autre part, M. de Freycinet, dans le discours qu'il a prononcé aujourd'hui, a fait entendre clairement que, lors du règlement de cette même question, la situation privilégiée de la France et de l'Angleterre en Egypte ne serait pas maintenue, ou que du moins elle subirait des modifications de nature à en diminuer singulièrement les avantages.

Dans ces conditions, il est permis de se demander pourquoi nous irions nous faire, au prix du sang et de l'argent de la France, les exécuteurs des décisions de la Conférence, si cette politique doit avoir pour effet tout à la fois de restreindre notre influence en Orient, de compléter et de resserrer le cercle de fer qui nous entoure en Occident.

Si ces bruits ne sont pas exacts, nous aurons, en les signalant, fourni l'occasion de les démentir. Si, au contraire, comme nous le craignons, ils reposent sur un fondement sérieux, nous aurons mis l'opinion publique en éveil et peut-être arrêtera-t-elle nos gouvernants sur la pente dangereuse où ils seraient disposés à s'engager.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier mercredi. — M. Gambetta venait d'arriver à la Chambre lorsqu'on lui a annoncé la nouvelle de la mort de sa mère.

Il est parti immédiatement.

La discussion continue sur le crédit de 7 millions demandé pour les affaires d'Egypte.

M. Clémenceau dit qu'il a le triste devoir de répondre à un collègue, qui vient d'être frappé par un deuil auquel s'associe toute la Chambre. L'orateur soutient cette thèse, que, si la France et l'Angleterre ont des intérêts en Egypte, les Egyptiens en ont aussi. M. Clémenceau déclare que les intérêts des créanciers de l'Egypte ne valent pas une goutte de sang français.

Le sentiment qui a donné naissance en Egypte au parti national est légitime.

La France ne doit pas se laisser entraîner en Egypte pour rétablir le statu quo, car cela aboutirait à un conflit avec l'Angleterre.

M. Sarrien, rapporteur, répond que les crédits à accorder ont un caractère de prévoyance; le gouvernement ne s'engagera pas plus avant sans consulter le Parlement.

M. Langlois dit qu'il ne votera pas les crédits. M. Talandier parle dans le même sens.

Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés par 340 voix contre 66.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Blancsubé sur la mairie centrale de Paris.

M. Blancsubé développe son interpellation.

M. Goblet, ministre de l'intérieur, répond que le gouvernement s'est trouvé en présence de difficultés graves. La question n'est pas urgente. Le gouvernement se propose d'apporter plus tard un projet à la Chambre.

MM. Blancsubé et Jules Roche présentent cet ordre du jour :

« La Chambre, regrettant que le gouvernement n'ait pas fait connaître son opinion sur le rétablissement de la mairie centrale, passe à l'ordre du jour. »

MM. Devez et Casimir Perrier présentent cet autre ordre du jour :

« La Chambre, opposée à la création d'une mairie centrale à Paris et confiante

que le gouvernement tiendra compte du sentiment de la Chambre, passe à l'ordre du jour. »

Le ministre de l'intérieur demande l'ordre du jour pur et simple.

Il est repoussé par 278 voix contre 172. (Applaudissements.)

L'ordre du jour Devez est adopté par 278 voix contre 176. (Mouvement.)

La séance est levée.

A la suite du vote repoussant l'ordre du jour pur et simple, M. Goblet a quitté la Chambre, annonçant qu'il allait donner sa démission.

On parle également de la démission de M. de Freycinet.

Les ministres étaient convoqués pour hier soir 6 heures.

Chronique générale.

Nous appelons l'attention sur l'addition faite au Sénat au sujet des crédits de l'occupation tunisienne par M. le duc de Broglie.

M. de Broglie a jugé inutile de reproduire ses précédentes observations sur l'innanité et le prix de revient de cette aventure républicaine. Ces observations et d'autres encore seront plus à leur place quand viendra en discussion devant le Sénat le projet d'organisation du protectorat tunisien que la Chambre discute en ce moment.

Toutefois M. de Broglie a tenu, et les contribuables ne sauraient lui en savoir mauvais gré, à constater que la première année d'occupation en Tunisie revenait à un peu plus de 400 millions.

Or, dans un rapport précédent, le gouvernement évaluait les dépenses de cette première année à une quarantaine de millions tout au plus. On voit que ces quarante millions ont fait des petits.

Parmi les pièces instructives distribuées à la Chambre, il nous faut citer la petite

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

CLÉRICALE !..

PAR M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE IV.

(Suite.)

Dans la nuit qui suivit le drame du Châlet-Jaune, Geneviève devint mère, un peu prématurément, d'une mignonne petite fille dont la délicatesse extrême ne laissa pas de causer quelques inquiétudes à son entourage.

La jeune mère, elle, ne put ni se réjouir, ni s'alarmer; hrisée par la fatigue et la terreur de l'agonie dont elle avait été témoin, elle devint la proie d'une fièvre violente qui la retint plusieurs semaines sur cette frontière redoutable où la vie n'est presque plus qu'un souvenir, sans que la mort soit encore une réalité.

Léon Bourgeal, pendant ces jours d'angoisse, montra toute la tendresse et tout le dévouement dont était capable sa nature égoïste. Il se sentait plus attaché qu'il ne l'eût cru à cette douce et jolie Geneviève, qui ne lui avait encore causé que des joies, qui venait de lui donner une petite créature

à chérir; il ne pouvait admettre qu'une compagne de si précieuse humeur lui fut enlevée, tandis que nombre de ses camarades demeuraient rivés à d'acariâtres épouses.

C'est que Léon voyait seulement dans le mariage la réunion de deux êtres contraints à se faire de mutuelles concessions, et de deux fortunes fondues l'une dans l'autre.

Il se trouvait donc heureusement partagé, sa femme étant aimable et bonne et ses intérêts prospérant à souhait.

Son âme ne s'élevait pas à des considérations plus hautes. Son cœur ne s'embarrassait pas dans ce qu'il appelait des « subtilités sentimentales ». Sa façon d'entendre le bonheur au foyer se résumait en ceci : gouverner habilement sa femme, s'en faire obéir aveuglément, d'abord par l'affection, tant que l'affection serait de saison dans leur ménage, ensuite par l'autorité naturelle à l'homme, lorsque les illusions des premières années seraient défeurées.

On voit, par ce bref exposé de principes, que le bonheur personnel de la femme préoccupait très-peu le fils Bourgeal, qu'il nourrissait peu d'illusions sur la douceur, la force et la persistance de la tendresse conjugale, et que l'autorité, dont il avait toujours rêvé depuis l'enfance, — comme une revanche à prendre sur autrui de celle que son père exerçait sur lui-même, — souriait à ses

sentiments secrètement tyranniques.

Geneviève paraissait à son égoïsme la femme née pour être la sienne, et façonnée d'avance par la prévoyante nature, pour réaliser son programme.

Elle était si bonne qu'elle le jugerait favorablement toujours. Elle était si douce qu'elle se soumettrait avec joie. Elle était si peu exigeante qu'on pouvait, par contre, exiger beaucoup d'elle.

Une seule ombre faisait tache à ce joli tableau : Geneviève était « déplorablement religieuse ». Cela s'éternisait. Ce qu'on pouvait prendre pour une habitude de pensionnaire menaçait de devenir un parti pris de mère de famille.

Il faudrait mettre ordre à cela, plus tard, quand l'enfant qui venait de naître serait en état de comprendre les petits « ridicules » maternels.

Mais, tout d'abord, il fallait guérir la jeune mère, la femme faite tout exprès pour le bonheur et la prospérité de l'ingénieur Léon Bourgeal.

Telles furent les pensées qui hantèrent le cerveau positif de l'ingénieur pendant la longue maladie de Geneviève. Le sentiment n'y occupait qu'une part bien restreinte; l'inquiétude vulgaire, personnelle, s'y mêlait à dose considérable.

CHAPITRE V.

Qu'était-ce, pourtant, que le boiteux aux cheveux jaunes qui prenait un intérêt si vif aux habi-

tants de la Joliette ?

L'aide-palefrenier du Châlet-Jaune, curieux par tempérament, flâneur par habitude, n'avait pu voir, la veille, les allées et venues exécutés par un promeneur et son patron, sans désirer en savoir le motif.

Savoir était la grande joie de ce déshérité, aussi laid qu'intelligent, et beaucoup plus porté vers le mal que vers le bien.

Or, il ne savait guère et travaillait plus consciencieusement à élargir son cercle d'observations qu'à nettoyer les écuries du restaurant.

Promeneurs, dîneurs, n'avaient pas d'espion plus attentif que ce garçonnet malingre.

L'entrée du blessé ne lui échappa point. Le soin que prit le patron de le faire placer dans une pièce retirée l'intrigua. Pénétrer dans cette pièce était impossible. Rôder autour ne lui apprenait rien.

Il s'orienta. Une autre de ces cages banales, qu'on appelle en style de restaurateur un « cabinet particulier », touchait celui où l'on avait transporté le « mystère ».

L'entrée en était indépendante, mais la porte de communication demeurait verrouillée. Le boiteux, dont le service à l'écurie était dans un moment de relâche, se glissa dans le cabinet vide, essaya de voir par le trou de la serrure ce qui se passait dans le cabinet occupé, n'y parvint pas, aperçut l'imposte qu'on laissait ouvert pour l'aération, s'y hissa

note de frais de la commission de comptabilité de la Chambre des députés.

Cette note atteint le chiffre de 6,940,450 francs. C'est plus que respectable.

Au détail, nous trouvons 30 mille et quelques cents francs pour la buvette, 30,000 francs d'insignes pour ces gens ennemis de toutes décorations et hochets, 40 mille francs de frais de bureaux (papier à lettres à en-tête de la Chambre pour amorcer les électeurs), et enfin 9,000 francs de frais de médicaments.

En voilà des comptes d'apothicaires. Mais soyez tranquilles, contribuables, la majorité les approuvera, sans même les regarder.

Ces frais concernent l'année 1884; il paraît que la somme de 6,940,450 francs est insuffisante. Le budget de l'exercice 1883 l'éleva à 7,460,780 francs. Il n'y a pas de centimes? C'est fort heureux.

A l'issue du dernier conseil des ministres, M. de Freycinet et le général Billot ont eu ensemble une longue conférence.

Ce n'est pas risquer une affirmation téméraire que de dire que l'entretien a porté sur les mesures à prendre en vue de l'intervention armée de la France en Égypte.

On sait, du reste, que le ministre de la marine, en ce qui le regarde spécialement, est prêt pour cette intervention. Les navires destinés à transporter nos soldats n'attendent plus que l'ordre de départ.

La récente circulaire du ministre de la justice aux évêques est, elle aussi, un indice des dispositions actuelles du cabinet. En la lisant, on est bien forcé de se poser la question suivante: Le gouvernement veut-il mobiliser?

PRÉPARATIFS D'EXPÉDITION.

Les autorités maritimes de Toulon ont reçu l'ordre de mettre les transports *Algésiras*, *Yonne* et *Cérés* en état de prendre la mer. Ces navires, conduits immédiatement aux appointements, ont reçu leur provision de charbon et attendent des ordres ultérieurs. Ils sont aménagés pour pouvoir embarquer 7,000 hommes de troupes.

Les transports *Creuse*, *Mytho*, *Annamite* et *Aveyron* sont également prêts. Ils peuvent aussi embarquer environ 8,000 hommes. Ces sept bâtiments pourraient donc transporter un corps expéditionnaire de 45,000 hommes.

Dans le cas où la France serait appelée à prendre part à la future campagne d'Égypte, c'est le vice-amiral Krantz qui prendra le commandement en chef de nos forces navales.

Ce choix est excellent: l'amiral Krantz est un officier des plus énergiques et qui connaît, pour les avoir pratiquées, les populations de l'Orient.

L'Estafette dit que l'expédition française en Égypte sera commandée par le général Vuilmetz.

fort agilement et put enfin plonger un œil avide sur la scène qu'on entendait lui dérober.

Il vit le canapé où gisait M. Martel, M. Bourgeal debout, Geneviève agenouillée.

Ce n'était ni gai, ni intéressant, cette veille funèbre d'un vieillard près d'un blessé, ce prosternement d'une femme en prière, ce râle intermittent. Cela ne valait vraiment pas les efforts que le drôle avait faits pour les voir de plus près.

Il allait redescendre pour raconter à ses camarades sa découverte, dont tout le prix consistait à causer une contrariété au patron, — petite joie qu'il ne fallait pas négliger, après tout, — quand la voix du mourant s'éleva, plus distincte, dans le silence, et ce qu'elle disait, ma foi!... lui parut original.

Il s'agissait d'argent... de portefeuilles... — deux mots qui font toujours dresser l'oreille aux besoins. « Pas de testament », disait la voix: c'était donc un don de la main à la main qu'il allait voir faire?... « Pas d'enregistrement... Pas de frais. » Eh! Eh!... on se préparait à voler le gouvernement... « Cent mille francs. » Fichtre!... Ce n'était pas une bagatelle!... « A partager... » Ah! tant pis! les partages, ça ne vaut rien... « à partager entre Julienne Outier... » Julienne Outier... Un joli nom... Une demoiselle inconnue... il fallait retenir ce nom tout de même... on ne pouvait pas savoir... ça pouvait servir... « et Jacques » tiens...

Enfin la fête « nationale » est terminée. Après avoir donné l'ordre de pavoiser, le gouvernement donne l'ordre de dépavoiser.

Nous apprenons que M. Camescasse, sur l'invitation du ministre de l'intérieur, va faire placarder un arrêté aux termes duquel tous les drapeaux placés aux fenêtres et aux devantures de boutiques devront être enlevés dans un délai de quarante-huit heures.

Quel texte de loi interdit donc de pavoiser sa maison en tout temps, si cela fait plaisir?

Un fait bien touchant vient de se passer à Rouen. Un crucifix qui ornait le poste des pompiers de la rue Boudin avait été enlevé par l'administration; mais les réclamations ont été si pressantes et si nombreuses que celle-ci s'est vue contrainte de le remettre à la place qu'il occupait. Un certain nombre de pompiers, assure la *Gazette de Normandie*, menaçaient de donner leur démission si cette réintégration n'avait été opérée.

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Le Temps a reçu d'Alexandrie la dépêche suivante:

« Les Français se plaignent de n'avoir aucune autorité à laquelle ils puissent recourir en cas de besoin. Les autorités anglaises exercent une censure très-rigoureuse sur toutes les dépêches. »

Arabi-Pacha a des amis à Londres, même parmi les membres du corps diplomatique. Son représentant est très-bien accueilli dans les sphères du parti libéral avancé et ce n'est un secret pour personne qu'il cherche à négocier avec M. Gladstone les termes d'un arrangement entre la Grande-Bretagne et le parti national égyptien. Si ces termes sont acceptés, Arabi déposera immédiatement les armes. Si les termes sont rejetés, le Caire et Port-Saïd seront réduits en cendre.

On télégraphie de Berlin à la France:

« L'Allemagne et l'Autriche déclarent que, dans le cas même où la Turquie refuserait d'intervenir, il ne faudrait pas que l'Angleterre occupât l'Égypte sans mandat européen. »

Le Caire, 18 juillet.
Arabi-Pacha a publié une proclamation où il annonce en termes violents le débarquement des Anglais, et où il déclare hautement qu'il est rebelle au khédive.

Le consul d'Italie partira demain avec tous les Italiens restés au Caire.

Alexandrie, 19 juillet, 11 heures.
Peu de temps après le départ de Dervisch-Pacha, une dépêche importante est arrivée pour lui, venant de Constantinople.

L'amiral Seymour a envoyé un vapeur afin de rejoindre Dervisch-Pacha, s'il était possible, et de lui remettre la dépêche.

comme lui... il s'appelait Jacques... Mais il y a autant de Jacques dans les rues parisiennes que de feuilles aux peupliers... « Jacques Ferrat » Pour le coup, voilà qui est fort!... Jacques Ferrat, c'est son nom... Jacques Ferrat, c'est lui-même!

Il se cramponne à son imposte pour ne pas dégringoler sous l'empire de la surprise.

Dégringoler... ce ne serait pas heureux. La chose est intéressante maintenant. Pourtant ses oreilles bourdonnent; il entend des chiffres, des recommandations, vaguement, sans saisir... Il est furieux de perdre une syllabe.

Tout à coup, ses yeux s'immobilisent dans sa figure rouge d'émotion. Il voit M. Bourgeal se pencher sur le mourant, prendre le portefeuille, l'engloutir dans sa redingote, la boutonner soigneusement, jeter autour de lui un regard soupçonneux.

Il le voit marcher vers Geneviève et constater, avec un frémissement involontaire des épaules, que la jeune femme plongée dans la prière n'a dû rien entendre, rien remarquer de cette scène singulière.

Symptômes peu rassurants de cette scène singulière. Symptômes peu rassurants que le vieillard vient d'accepter, symptômes fugitifs dont la finesse native du malin singe encadré dans son vasistas tire aussitôt des conclusions foudroyantes.

— Le bonhomme ne partagera pas! murmure-t-il avec un frisson de colère.

(A suivre.) CLAIR DE CHANDENEUX.

Les bruits de massacres d'Européens à Tantah et à Kafr-Dawar sont confirmés.

Il règne une grande agitation au Caire, mais on ne signale aucun désordre jusqu'ici. La police fait de grands efforts pour maintenir l'ordre. Toutefois on craint pour la sécurité et pour les propriétés des Européens, toutes les troupes ayant été envoyées à Kafr-Dawar.

Tous les consuls et tous les Européens ont quitté le Caire, sauf une vingtaine d'Allemands qui refusent de partir.

Convention anglo-française pour le canal de Suez.

Voici le texte des trois articles qui forment la base principale de la convention signée lundi soir entre lord Lyons, au nom du gouvernement anglais, et M. de Freycinet, au nom du gouvernement français, relativement à la protection du canal de Suez:

« Art. 1^{er}. — Les troupes françaises occuperont les forts existants ou à construire à Port-Saïd et à Ismaïlia.

« Art. 2. — Les troupes anglaises occuperont Suez.

« Art. 3. — Six canonnières anglaises et six françaises opéreront à tour de rôle et régulièrement le trajet du canal afin de rendre constante et sûre la circulation.

« Convention supplémentaire. — Lorsque la situation en Égypte sera devenue normale, les deux nations s'engagent à retirer en même temps toutes leurs troupes des postes occupés et à rappeler toutes leurs chaloupes canonnières. »

ÉTRANGER

Lettre de Russie.

SKOBELEFF ET GAMBETTA.

Saint-Petersbourg, le 2/14 juillet 1882.

Les hauts personnages qui sont allés par ordre de l'empereur à Moscou, pour assister aux funérailles du général Skobelev, en sont revenus avec ses papiers renfermés dans une caisse, contenant une volumineuse correspondance qui pourrait fournir la matière de douze gros volumes. Il y a là de tout: tactique, stratégie, administration de l'armée, projets d'amélioration dans les services de l'armée, notamment dans l'intendance, des considérations sur le mouvement panslaviste en opposition au mouvement germaniste et enfin un certain nombre de lettres de M. Gambetta établissant un échange de vues sur la nécessité d'une alliance franco-russe dans certaines éventualités. Il nous est assuré que ces lettres sont fort compromettantes pour M. Gambetta, en ce sens qu'elles engageaient la politique française sans même qu'il fut question de prendre l'avis des Chambres.

Il est vrai que M. Gambetta agissait sans mandat, de même que le pauvre Skobelev n'avait pas qualité pour tracer la politique du gouvernement russe, n'étant que commandant d'un corps d'armée. Mais si jamais cette correspondance était publiée, elle serait des plus instructives. Nous précisons quelque peu: jamais l'audacieuse formule de Louis XIV: « L'État c'est moi » n'a été appliquée avec plus de vigueur que dans les lettres de M. Gambetta au général Skobelev. On ne parle ni des Chambres, ni du chef de l'État, ni du sentiment du pays, le je et le moi se trouvent à chaque ligne.

Les commentaires faits par les journaux de l'étranger sur la mort du Murat de la Russie sont des fables absurdes. Non-seulement Skobelev haïssait et méprisait les nihilistes et leurs infâmes doctrines, mais il n'a jamais cessé de manifester ses sentiments aux officiers faisant partie du 4^e corps. Il y eut même un moment où il fut question de confier au valeureux général la succession du comte Loris-Melikoff, mais on le trouva trop jeune pour une mission d'aussi haute importance.

Que les éditeurs des mensonges qu'on rencontre dans certaines feuilles allemandes, daignent se souvenir que le général Michel Skobelev, aide-de-camp de l'Empereur, était allié à la famille impériale par le mariage de sa sœur avec un duc de Leuchtenberg.

Il ne pouvait pas être nihiliste.

IRLANDE. — On télégraphie de Dublin, 18 juillet, qu'une nouvelle crise, plus grave que les précédentes, est sur le point d'éclater en Irlande.

Le mauvais temps menace de déborder complètement les récoltes. Les provinces de terre ont beaucoup souffert et sont atteintes de la maladie.

La Gazette de Dublin publie une ordonnance royale en vertu de laquelle les comtés de King, de Queen et de Meath sont soumis à la nouvelle loi pour prévenir les crimes.

BULLETIN FINANCIER.

Le début de la Bourse de Paris, 19 juillet, très-accusée sur hier. L'activité du marché est en signe certain que les capitaux de placement viennent sur la place et recherchent les bonnes valeurs de la cote.

Le marché des rentes est particulièrement ferme à l'ouverture, mais on réagit peu après. Ainsi le 3 0/0 se traite de 81.70 à 81.65 et 81.72; l'annuaire tissable, très-ferme, est à 82, 81.92 et 82.02; le 5 0/0 fait 115.60, 115.55 et 115.65.

Les fonds étrangers ont moins d'ardeur. L'Égypte 6 0/0 cependant reste à 275. L'Italien 5 0/0 réagit à 88.15 et 88.10.

Remarquons que la spéculation soutient vigoureusement les actions des établissements de crédit.

La Banque de France, qui était restée à 5,500, varie aujourd'hui de 5,500 à 5,450.

Nous constatons toujours aussi peu d'activité sur la Banque d'Escompte, valeur très-élevée à 550.

Le Crédit Foncier, après avoir débuté à 1,440, atteint facilement 1,450; c'est un avertissement sûr et solide. Les obligations foncières 4 0/0 très-activement demandées, ces valeurs méritent toute l'attention du monde financier.

Le Crédit Lyonnais, après avoir été poussé à 680, est revenu à 670, cours trop élevé vu le peu de revenu qu'elle donne.

L'action de la Société Française Financière contre est très-ferme à 530; si les capitalistes veulent faire une opération fructueuse, ils doivent acheter en ce moment; ils profiteront ainsi d'un coupon de 40 fr.

Parmi les valeurs les plus recherchées est d'un placement de tout repos et pour l'avenir, toujours l'action du Comptoir Industriel de France et des Colonies, qui tient le premier rang, et ce titre est considéré comme sans égal sur la place.

La Banque Parisienne est délaissée à 510. Les valeurs industrielles sont très-dévaluées. Le Suez à 2,640 et 2,670.

Le Panama à 545. Notons enfin l'activité qui règne sur les obligations des Messageries Fluviales de Cochinchine à 1,660; Orléans, 1,340.

Trapèze et vertu maçonnique

DANS L'ÉDUCATION DES FILLES.

Régions d'abord un compte avec le *Courrier de Saumur* en lui accusant réception — avec des pincettes — de son petit « de Barcelone », en date du dimanche courant.

Que nos réflexions sur le Collège des filles n'aient pas le don de lui plaire, cela est prévu; mais nous ne pensions pas pousser du premier coup l'estimable feuille qu'aux confins de l'épilepsie:

« Une punaise de sacristie (?) », s'écrie elle, « une sorte d'exercice de jésuite, de voir le succès (?) croissant — oui, dans le fond de nos poches — du Collège de Saumur, s'est donné le malin plaisir de vomir sur cette institution, sur la République et le Conseil municipal tout le contenu de son ventre. »

« tout le pancréas (?) que développe en son individu le triomphe (?) de la justice et de la vérité (?) ».

Suit une capitulation de vieilles idées à côté des arguments de bon sens qui ont vent comme grêle sur le « succès de la République ».

Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur si sa digestion est finie, en regrettant l'avoir exposé à cette éblouissante lumière sous les fenêtres du *Courrier*. Que vous ? *l'Orlando furioso* à la colère de vous ? et la plus belle plume ne peut donner qu'elle a.

Brûtons un peu de sucre... et passons à un autre exercice.

Cette gymnastique obligatoire que M. le Patron et Régisseurs de l'éducation des filles promettent à nos jeunes filles pour « développer », ne nous dit rien que nous ne sachions. Le but hautement avoué de ces manœuvres est de travailler à « l'émancipation de la femme », nous craignons que, dans ces manœuvres d'idées un peu scabreuses, les « cabarets » olympiques de nos jeunes *Cornélie* ne soient pour résultat de les émaillier de taches de rousseur et de les lancer peut-être au delà du but.

Les voyez-vous, pères et mères de famille, vos jeunes adolescentes de douze

Etude de M^e LAUMONIER, notaire,
à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883.
L'AUBERGE

Au Rendez-Vous des Marchands.

Située sur le Champ-de-Foire,
à Saumur.

Exploitée actuellement par M. BRARD.

Facilités de paiement.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire
à Saumur, ou à M. LOISEAU, au
Champ-de-Foire. (387)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à
Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédia-
tement,

UNE MAISON
Cour et dépendances.

Située à Saumur, rue de la Grise, n^o 2,
Appartenant à M. DUVAL.

S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M^e BELDENT, notaire à
Varenes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 23 juillet 1882, à 2
heures de l'après-midi, M^e BELDENT,
notaire, procédera, au bourg de la
commune de Varenes-sous-Montso-
reau, à la vente aux enchères publi-
ques, par voie de criée, de divers
outils et ustensiles à usage de forgeron
et maréchal-ferrant, et marchandises
neuves appartenant à M. GOUBANT,
maréchal-ferrant à Varenes.

On vendra notamment :

Soufflet, enclumes, marteaux,
étaux, filières, bascule, meules, fer-
raillies, fers forgés, fers berry, fers la-
minés, aciers, pelles, râtaux, four-
ches, passe-partout, faux et acces-
soires, chaînes à vaches, faucilles,
clous à cheval, boulons, limes, char-
bon de terre et divers autres bons
objets.

On paiera comptant, plus dix cen-
times par franc en sus. (404)

CHATEAU

DE LA VILLE-AU-MAIRE

Commune de Huismes (Indre-et-
Loire),

Station ligne Tours-Sables.

La vente aux enchères des meubles
anciens, objets d'art et curiosités aura
lieu les lundi 24, mardi 25 et mer-
credi 26 juillet 1882. (405)

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Située à Saint-Nicolas-de-
Bourgueil.

Cette propriété, d'une contenance
de six hectares renfermés de murs,
comprend :

Belle maison d'habitation, servi-
tudes, chalet, quatre hectares de vi-
gnes ; prairies, plusieurs sources ali-
mentant une pièce d'eau, au mi-
lieu une île dans laquelle il y a un
salon formé par des marionniers.

S'adresser à M^e GIRAUD, notaire à
Bourgueil. (387)

A VENDRE

A LOUER OU A ARRETER

Pour se retirer des affaires

**UNE FABRIQUE DE POTERIE
ET CAILLOUX**

Bien achalandée et en bon état

Belle position avantageuse, bien située,
à SAUMUR (Maine-et-Loire) ;

MAISON TRÈS-SPACIEUSE

Dans laquelle s'exploite cette
industrie.

Cette maison, favorable à tout com-
merce, usine et industrie, pourrait
être divisée. — Affaire avantageuse.
— Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements
et traiter, à Saumur, à M. COULON,
propriétaire, rue du Champ-de-
Foire, 7, et à M^e BRAC, notaire.

ON DEMANDE, pour faire un
service bour-
geois, UN CHEVAL, de 6 à 7 ans,
taille 1^m 60 à 1^m 65, très-sage, avec
toutes garanties.

Adresser les offres à M. POTTIER,
aux Rigaudières, Allonnes (Maine-et-
Loire). (397)

UN HOMME et UNE FEMME, munis
de bons certificats, DEMANDENT UN
EMPLOI, le mari comme garde, la
femme comme femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE, d'occasion, UN BON
CHEVAL, facile à atteler et à monter.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

CHIEN DE CHASSE, bonne race.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

BON MATÉRIEL

Pour la fabrication des oublies
et des macarons.

S'adresser à M^e PESCHREUX, rue
de la Petite-Bilange, 15. (293)

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTMENT

MAISONS

A Beaulieu, commune de
Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHMETTEN-
THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

Compagnie Parisienne de Voitures

L'URBAINE

MM. les actionnaires sont informés
que le coupon d'intérêt n^o 7 sera
payé à dater du 15 juillet prochain,
aux conditions suivantes :

Nominatives..... 14 fr. 55
Au porteur..... 14 fr. 03
Nominatives, libérées
d'un quart..... 3 fr. 6375

Chez M. HENRI de LAMONTA, banquier,
59, rue Taillout, à Paris.

Société Anonyme

DES

CARRIÈRES DU PAS-DE-CALAIS

MM. les obligataires sont informés
que le coupon n^o 5, échéant le 1^{er}
août 1882, sera payé, à partir dudit
jour, à raison de : 10 fr. net d'impôt.

Chez M. Henri de LAMONTA, banquier,
59, rue Taillout, à Paris.

J.-A. FRESCO

**Chirurgien - Dentiste
de Londres,**

A l'honneur d'informer sa clientèle
qu'il a ouvert à Saumur un cabinet
de chirurgie et prothèse-dentaire, rue
Saint-Jean, n^o 46, maison-Epagnoul,
où il se trouvera le vendredi et le
samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenep-
vou. (495)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le
meilleur marché et le plus varié de
toutes les publications spéciales. Cha-
que numéro contient un article rela-
tant les principaux faits de la semaine,
de nombreux articles et notes agri-
coles, horticoles et de jardinage, une
jurisprudence rurale des recettes hy-
giéniques et d'économie domestique,
ainsi que le cours détaillé des prin-
cipales denrées, la cote des valeurs de
bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spéci-
mens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine,
à Paris.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets de
Pêcheurs en tous genres

E. LARDÉ

autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 4, est maintenant transféré
Grand'Rue, n^o 4 et 3, près la place Saint-Pierre.

M. LARDÉ offre aux amateurs de pêche l'assortiment le
plus complet que l'on puisse désirer.

FEUX D'ARTIFICE

Pour fêtes publiques et particulières.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire.



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents
perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse,
dont il double la portée et triple la concentration. — La Maison
GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est
actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recom-
mandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses pro-
duits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant
de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à
50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux
cédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonction-
nement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable sta-
bilité de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions,
les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de ses
des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance,
la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de
fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs
et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer
qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'envoi
des meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur, il est donc plus
sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un ar-
chand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de
gravures.

Ecrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure
de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique
pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les
bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon
souple de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE

DE

B. HAFFNER AÎNÉ

DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répondu, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire,
officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au
porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.

Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles ;
es autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et
voici pourquoi : les fabricants sont obligés de perforer leurs portes d'outre en outre par des trous plus
ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte
est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures
et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre
la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour
forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale,
s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en
construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfec-
tionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné :

1^o Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce ;

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, à la librairie et imprimerie GODET, place du Marché-Noir, à Saumur.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie sera à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de
la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le